



Contrat – Règlement Bazar a Zik Dimanche 25 mai 2025 Association ACAMPB

Je soussigné(e)

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

MAIL :

Joindre obligatoirement une photocopie de la pièce d'identité.

Nature des objets

exposés :

Art. 1 : Souhaite participer au BAZAR A ZIK organisé par l'association ACAMPB le dimanche 5 mai 2025 et réserve.....emplacement(s). Le prix de l'emplacement (3m linéaire) est de 10 euros.

Le paiement des réservations peut se faire :

- par chèque à l'ordre de « association ACAMPB »
- en espèce (par mesure de sécurité veuillez déposer l'enveloppe vous même)

A envoyer par courrier avec cette fiche d'inscription dûment remplie à **ASSOCIATION ACAMPB, 3 RUE DE LA NEGRESSE, 64200 BIARRITZ.**

Une confirmation de réception du paiement vous sera faite par texto ou par e-mail.

Art. 2 : Note qu'il n'est accepté aucune vente de nourriture, d'animaux ou d'articles neufs.

Art. 3 : Que l'association ACAMPB décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou sinistre des objets et en cas de litige avec les agents de contributions, de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes.

Art. 4 : Que l'accueil des exposants ayant réservé et payé se fera le dimanche 25 mai 2025 à partir de 7h30. Au delà de 9h l'association ACAMPB se réserve le droit de disposer des places sans qu'aucun remboursement ne puisse être effectué. Fermeture du BAZAR A ZIK à 18h. Démontage achevé à 19h.

- a) L'exposant s'engage à prendre possession de la place qui lui sera attribuée.
- b) Que pour les exposants placés à l'extérieur, les aléas de la météo ne pourront en aucun occasionner un remboursement des droits d'inscription. L'inscription sera reportée au prochain Bazar a Zik.
- c) Que les exposants sont responsables de la zone qu'ils occupent, de la sécurité de leur installation et de leur montage. Il leur est demandé de **laisser propre l'emplacement qui leur a été attribué.**
- d) Qu'aucune table, chaise ou parasol n'est fourni par l'association organisatrice.
- e) Que les transactions effectuées sont sous la seule responsabilité des parties concernées.
- f) Que les exposants ne pourront remballer avant 17h (sauf exception).

Art. 5 : Que je dois être titulaire d'une assurance responsabilité civile pour tout incident qui surviendrait sur et autour de mon stand.

Art. 6 : Atteste avoir pris connaissance du présent contrat et m'engage à le respecter sans réserve à toutes ces prescriptions.

Mention « lu et approuvé » (acceptation du règlement)

Signature

Biarritz le

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Je soussigné, exposant au BAZAR A ZIK se déroulant le dimanche 25 mai 2025 au siège social de l'association ACAMPB, ATTESTE SUR L'HONNEUR n'avoir pas participé depuis le début de l'année en cour à 2 autres manifestations de même nature que la présente.

A Biarritz le 2025.

SIGNATURE :